

RÈGLEMENTS

*TOURNOI INTERNATIONAL
DE HOCKEY PEE-WEE DE QUÉBEC*



Du 11 au 22 février 2026

Sanctionné par Hockey Québec et par Hockey Canada

RÈGLEMENTS



COORDONNÉES

Adresse civique : 250-G, boul. Hamel, Québec (QC) G1L 5A7
Att. Tournoi Pee-Wee

Téléphone : 418-524-3311

Site web : www.tournoipee-wee.qc.ca

Courriel : admin@tournoipee-wee.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président: Michel Plante

Vice-président: Anthony Murphy

Directeur général: Patrick Dom

Directrice générale adjointe: Julie Hamel

Secrétaire comptable: Ginette Légaré

Conseiller organisation et logistique: Éric Chiasson

Responsable communications-marketing: Nicolas Célant

Responsable infrastructures et vêtements Attica: Bruno Dufour

Agente de bureau et responsable de l'hébergement: Sara-Eve Doré

Ce livret contient les règlements du **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec**, la procédure à suivre pour les équipes qui désirent y participer, de même que quelques renseignements d'intérêt général. Toutes les équipes ne respectant pas l'un de nos règlements verront la possibilité de se faire expulser du tournoi.

DATES IMPORTANTES À SE RAPPELER

15 OCTOBRE 2025 :

Date limite pour transmettre votre formule d'application accompagnée du montant requis pour couvrir les frais d'inscription.

5 DÉCEMBRE 2025 :

Date limite pour transmettre au tournoi tous les documents envoyés lors de votre acceptation.

1^{er} JANVIER 2013 :

Pour être éligibles à la classe Pee-Wee AAA - AA-Élites - AA - BB et Féminine, les joueurs(euses) **doivent être né(e)s après cette date.**

20 DÉCEMBRE 2025 :

Communication aux équipes de la **cédule officielle** (date approximative).

11 AU 22 FÉVRIER 2026:

66^e TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY PEE-WEE DE QUÉBEC

PARTICIPATION

Le tournoi acceptera cette année **116 équipes** et sera aussi dans l'obligation d'en refuser plus de 150. Tout formulaire envoyé par le tournoi doit être rempli et retourné dans les délais prévus sans quoi, le tournoi se donne le pouvoir de refuser une équipe pour non-respect des délais.

Frais d'inscription :

Équipes de la province de Québec : **750.00 \$ CAD**
Équipes canadiennes hors Québec : **1300.00 \$ CAD**
Équipes des États-Unis : **1150.00 \$ US**
Équipes européennes et autres : **1300.00 \$ CAD**

***Aucune inscription ne sera prise en compte si le chèque au montant requis n'est pas reçu.**

Si une équipe se retire après avoir été acceptée officiellement par le tournoi, elle perd automatiquement ses frais d'inscription.

Les équipes acceptées ou refusées seront avisées de leur acceptation ou de leur refus dès que possible.

Il est à noter que les équipes doivent sélectionner leurs joueurs dans un rayon qui n'excède pas 100 miles/160 kilomètres. Cette règle est en vigueur pour toutes les équipes à moins d'une autorisation spéciale du tournoi.

Le tournoi se déroule du 11 au 22 février 2026. **TOUTES LES ÉQUIPES SANS EXCEPTION** doivent s'attendre à jouer durant cette période.

Le choix des équipes est la décision du tournoi uniquement. En aucun temps le tournoi ne se doit de justifier les décisions prises pour l'acceptation ou le refus d'une équipe.

Un maximum de 6 personnes par équipe peut être accrédité. Ces personnes doivent être dûment autorisées. Toute personne non autorisée ne sera pas accréditée. Un maximum de 5 personnes peut se retrouver derrière le banc lors d'une partie. Les dites personnes doivent obligatoirement être accréditées et inscrites sur la feuille de pointage à défaut de quoi l'équipe perdra la partie s'il y a contestation.

HÉBERGEMENT DES JOUEURS

Un montant de 500\$ CAD (ou 400\$ US) sera demandé aux équipes étant accepté à l'hébergement. Le chèque devra être envoyé par la poste une fois que l'équipe aura reçu sa confirmation. Ce montant sera redistribué aux familles bénévoles afin de les aider à couvrir les dépenses liées à l'hébergement des joueurs (épicerie, essence, etc.).

Il est important de cocher la case dans la formule d'inscription si vous désirez être logé ou non. Une correspondance vous sera envoyée par la suite pour confirmer si le tournoi pourra héberger ou non votre équipe.

Les équipes demeurant à plus de 350 kilomètres de la ville de Québec auront la possibilité d'être hébergées par le tournoi, selon les disponibilités du nombre de familles d'accueil.

Les joueurs sont hébergés par groupe de 2 et un maximum de 20 joueurs par équipe sera autorisé. À moins d'avis contraire, il est impossible de loger 3 joueurs par famille.

L'hébergement des joueurs n'est autorisé qu'à compter de 48 heures avant leur première partie et jusqu'à la fin de leur participation au tournoi.

Le tournoi se réserve le droit de mettre fin à l'hébergement d'un ou des joueurs d'une équipe, si une plainte nous était formulée.

Si une équipe demande à être logée, tous ses joueurs doivent être logés et demeurer avec les familles pendant toute la durée de leur séjour.

*****Le Tournoi est une formule «PLAY AND STAY», c'est-à-dire que toutes personnes reliées à votre équipe qui devront réserver de l'hébergement durant leur séjour à Québec devront obligatoirement loger chez l'un de nos partenaires (hôtels, condos, chalets, etc.).**

REPAS

Il est possible pour toutes les équipes de vous prévaloir du service de repas.

Les repas sont servis au Centre Vidéotron.

Les heures de repas sont de 11 h à 14 h 00 pour le dîner et de 16 h à 19 h pour le souper.

Les prix sont de 1600.00 \$ CAD ou 1200.00 \$ US pour les dîners et de 2500.00 \$ CAD ou 1900.00 \$ US pour les dîners et les soupers pour tous les joueurs ainsi que pour le personnel d'entraîneurs pour la durée totale du tournoi (12 jours). Les parents et enfants ne peuvent se prévaloir de ce service.

Il est possible aussi de vous prévaloir d'un seul repas pour l'équipe au prix de 200.00 \$ CAD ou 150.00 \$ US.

Une personne responsable doit toujours accompagner **l'équipe complète** qui se présente au Centre Vidéotron à chaque repas.

RÈGLES DE JEU

Les règles de jeu et règles administratives sont celles de Hockey Québec à moins d'exception.

Toutes les équipes Pee-Wee AAA - AA-Élites - AA - BB et Féminin sont assurées de jouer un minimum de deux parties, dont une au Centre Vidéotron.

Chaque équipe doit se présenter au secrétariat du tournoi avant leur première partie:

LES ÉQUIPES DU QUÉBEC DEVRONT FAIRE PARVENIR LE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE DE HOCKEY QUÉBEC AVANT LE 5 DÉCEMBRE 2025. AU MOMENT DE L'ENREGISTREMENT AU CENTRE VIDÉOTRON, VOUS DEVREZ AVOIR: UNE COPIE PAPIER OU ÉLECTRONIQUE (PRÊTE À ÊTRE ENVOYÉE PAR COURRIEL) DU PLUS RÉCENT FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE DE HOCKEY QUÉBEC, LE CALENDRIER DES PARTIES DE LA LIGUE ET LES FEUILLES DE POINTAGE DES CINQ DERNIÈRES PARTIES DE L'ÉQUIPE.

LES ÉQUIPES CANADIENNES HORS QUÉBEC DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI AINSI QU'UN ALIGNEMENT D'ÉQUIPE OFFICIELLE DE LEUR FÉDÉRATION OU ASSOCIATION DONT IL RELÈVE AU PLUS TARD LE 5 DÉCEMBRE 2025.

LES ÉQUIPES DES ÉTATS-UNIS DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI DE HOCKEY USA AINSI QU'UN ALIGNEMENT DE HOCKEY USA SIGNÉ PAR LEUR REGISTRAIRE DE ZONE AU PLUS TARD LE 5 DÉCEMBRE 2025. LE RÉGISTRAIRE DOIT AVOIR VÉRIFIÉ LES DATES DE NAISSANCE DES JOUEURS INSCRITS SUR L'ALIGNEMENT OFFICIEL.

LES ÉQUIPES EUROPÉENNES DEVRONT FAIRE PARVENIR UN PERMIS DE TOURNOI DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DU PAYS REPRÉSENTÉ AU PLUS TARD LE 5 DÉCEMBRE 2025. VOUS DEVEZ PRÉSENTER AU TOURNOI LE PASSEPORT DE CHACUN DES JOUEURS. TOUS LES PASSEPORTS SONT VÉRIFIÉS LORS DE VOTRE ENREGISTREMENT AU SECRÉTARIAT.

Prendre note qu'avant votre match, il y aura un tirage entre les 2 équipes et le gagnant aura le choix de la couleur du chandail et du choix du banc pour l'équipe. Un ensemble de chandails est disponible pour l'équipe perdant le tirage qui n'aurait pas de chandails d'une couleur différente.

Les vestiaires sont disponibles 1 heure avant l'heure programmée de votre partie.

En aucun temps un joueur ne peut jouer pour deux équipes différentes à l'exception d'avoir obtenue la permission par la direction du Tournoi.

La mise en échec est interdite.

Un maximum de 18 joueurs et 2 gardiens de but sont autorisés pour chacune des équipes. Le minimum pour débiter une partie est de 10 joueurs en uniforme plus 1 gardien de but.

Un joueur inscrit, mais qui n'est pas en mesure de participer à un match en raison d'une blessure, est autorisé à prendre place au banc de son équipe pendant le match, pourvu qu'il soit inscrit comme joueur en uniforme sur la feuille de match officielle et qu'il porte au moins un protège-cou ainsi qu'un casque de hockey.

Le nombre de personnes permis derrière le banc est de cinq (5). Ces personnes doivent être accréditées et inscrites sur la feuille de pointage à défaut de quoi l'équipe perdra le match s'il y a contestation d'admissibilité.

Chaque partie sera d'une durée de 3 périodes chronométrées (10min-12min-15min). Le temps d'échauffement est de 2 minutes. À la fin de la période de réchauffement, un 2 minutes sera inscrit au tableau indicateur. Ce temps servira à ce que les 2 équipes soit prêtent à la mise au jeu central. En défaut de se présenter prêt au jeu, une pénalité mineure pourra être imposée à l'équipe fautive.

Lorsqu'il y aura échange de cadeaux, seuls les 5 joueurs qui commencent la partie seront autorisés à revenir sur la patinoire. Les autres joueurs devront prendre place sur le banc des joueurs immédiatement. En défaut de se présenter prêt au jeu, une pénalité mineure pourra être imposée à l'équipe fautive. Cette règle s'applique également lors du retour sur la patinoire en 3e période.

La surface de la glace est refaite entre la deuxième et la troisième période. Il est important que l'équipe soit prête à embarquer sur la patinoire à la demande d'un officiel mineur. Le non-respect de cette demande pourra entraîner une pénalité mineure pour délai de jeu.

Chaque équipe a droit à un temps d'arrêt de trente (30) secondes durant le match (temps réglementaire ou prolongation).

Si après 2 périodes complétées le pointage entre 2 équipes est de (7) buts ou plus, la troisième période se jouera en temps continu et ce même si la différence de but redevient de moins de 7 buts (1 punition de 2 minutes sera chronométrée et 1 punition de 5 minutes sera chronométrée).

Tout protêt devra être signifié au plus tard une heure après la fin de la partie concernée au registraire où s'est jouée la partie et être accompagné d'un dépôt en argent au montant de 200.00 \$. (Non remboursable)

S'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires pour les parties incluant les parties quarts de finale, il y aura une période supplémentaire de 5 minutes à temps arrêté à trois contre trois. La partie prendra fin au premier but marqué. Si l'égalité persiste à la fin de la période de 5 minutes, il y aura tirs de barrage. Pour les parties de demi-finale et de finale, il y aura une (1) période de 10 minutes à temps arrêté à trois contre trois et si l'égalité persiste, il y aura tirs de barrage.

TIRS DE BARRAGE

Si l'égalité persiste après la prolongation, il y aura tirs de barrage. L'entraîneur choisira 3 joueurs qui feront leur tir lors de la première ronde. Advenant une égalité après cette première ronde, l'entraîneur désignera, un à la fois, les joueurs qui participeront aux tirs de barrage. Tous les joueurs devront participer aux tirs de barrage (à l'exception des gardiens de but) avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

L'équipe qui reçoit a le choix de commencer ou non les tirs.

Les règles du lancer de punition s'appliquent.

Les lancers se font à tour de rôle.

L'équipe ayant marqué le plus de buts durant la première ronde est déclarée gagnante.

Si des rondes supplémentaires sont nécessaires pour désigner un gagnant, la partie prendra fin quand l'égalité sera brisée, après qu'un nombre égal de joueurs de chaque équipe ait effectué un tir vers le but.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU TOURNOI

Le Tournoi International de Hockey Pee-wee de Québec peut demander aux équipes de nous fournir une (ou des) vidéo(s) de leur équipe prises lors d'un match ou d'un match-entraînement, le but étant de former une division de jeu homogène, compétitive et attrayante pour tous.

Les joueurs devront provenir du même club ou de la même association.

Si par manque de joueurs, un club ou association doit compléter son effectif avec un ou des joueurs extérieurs, il devra nous en faire la demande et s'assurer qu'ils n'ont pas un calibre largement supérieur au reste de l'équipe.

Si certains joueurs de l'équipe ne figurent pas sur les vidéos qui nous auront été transmises et qu'il s'avère que sur place ils sont d'un calibre très supérieur au point de fausser complètement le résultat des matchs, le comité directeur du Tournoi se réserve le droit de suspendre le(s) joueur(s) en question, ou même l'équipe, pour toute la durée des matchs du Tournoi.

Il est très important de transmettre au tournoi dans les délais prévus les documents à remplir à défaut de quoi, cette équipe pourra perdre son paiement d'inscription et voir à être remplacée par une autre.

Il est interdit d'administrer de l'oxygène ou autre substance médicale aux joueurs à moins d'avis contraire d'un médecin.

Tout joueur suspendu dans sa ligue devra obligatoirement avoir purgé sa suspension avant de pouvoir jouer au tournoi. Toute suspension ne pourra être purgée lors d'une partie hors-concours.

Pour les besoins de la télévision, il sera possible de modifier la cédule originale de certaines parties. Les équipes concernées seront avisées dans un délai raisonnable.

Les protège-cous sont obligatoires pour toutes les équipes. Les gardiens de but qui portent un ajout au masque ou casque conçu pour protéger le cou doivent quand même porter le protège-cou.

Le protecteur buccal est recommandé, mais non obligatoire.

Le tournoi n'est pas responsable des accidents survenus aux joueurs et au personnel de l'équipe.

Il est absolument interdit pour toutes les équipes ou personnes d'utiliser le logo du **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec** de quelque façon que ce soit, sans la permission des dirigeants du tournoi. Des procédures légales seront prises contre les utilisateurs illégaux.

Tous les joueurs de toutes les équipes participantes au **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec** pourront être pris en photo ou être filmé durant l'événement. Ils cèdent automatiquement au Tournoi leurs droits pour publicité, prises de photographies individuelles ou en équipe pour reproduction de cartes ou pour utilisation faite par le Tournoi (ex: photos sur les réseaux sociaux, diffusion des parties en direct, etc.). Vous devez aviser la direction du Tournoi si un membre de votre équipe refuse d'être photographié ou filmé.

Les équipes participantes au **Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec** devront être des équipes jouant régulièrement dans une ligue accréditée. En aucun temps, le tournoi n'acceptera une équipe formée par des joueurs provenant de différentes organisations. Seules les équipes qui recevront l'autorisation du tournoi pourront le faire.

Aucune demande d'inscription ne sera étudiée si elle n'est pas accompagnée du montant des frais d'inscription.

L'envoi de votre formule d'inscription ne signifie pas une acceptation au tournoi.

Aucune mascotte ou porteur de drapeau ne sera permis sur la glace ni sur le banc des joueurs.

Il est interdit que l'un de vos entraîneurs (ou membre accrédité de votre équipe) soit derrière le banc des joueurs pour filmer les parties ou prendre des photos. Seuls les médias et journalistes officiels ont l'autorisation de capter des images avec des appareils professionnels. Pour tous projets spéciaux, merci de faire une demande à: nicolas@tihpwq.com

BON TOURNOI

CHAMPIONS DU TOURNOI 2025

Classe AAA : Mid Fairfield Jr.Rangers
Classe AA Élites: Blizzard du Séminaire St-François
Classe AA : Zénith Hockey Club
Classe BB: Team England
Classe Féminine: LA Lions

PAYS AYANT PARTICIPÉ AU TOURNOI 2025

Angleterre • Autriche • Canada • Chine • Corée du Sud
Espagne • États-Unis • Finlande • France • Hongrie
Japon • Kazakhstan • Pologne • Tchéquie • Roumanie
Slovaquie • Suisse



Du 11 au 22 février 2026

Sanctionné par Hockey Québec et par Hockey Canada